



BUREAU DE L'ASSEMBLEE

AS/Bur/CB (2017) 05

2 mai 2017

Aux membres de l'Assemblée

Carnet de bord de la réunion tenue à Strasbourg le 28 avril 2017

Le Bureau de l'Assemblée, réuni le vendredi 28 avril 2017 à Strasbourg, sous la présidence de Sir Roger Gale (Royaume-Uni, CE), Vice-Président de l'Assemblée, en ce qui concerne :

- **Deuxième partie de session de 2017 (Strasbourg, 24-28 avril) :**
 - o a retiré sa confiance au Président ; a décidé que le Président n'est autorisé à entreprendre aucune visite officielle, à participer à aucune réunion, ni à prononcer aucune déclaration publique au nom de l'Assemblée ; et a décidé de rendre la décision publique (voir annexe 1) ;
 - o a pris note de la Déclaration adoptée à l'unanimité par la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles le 27 avril 2017 sur le *Principe de confiance et devoir de responsabilité des membres dans l'exercice de leurs fonctions électives à l'Assemblée parlementaire* ;
 - o a approuvé les propositions de suivi des textes adoptés par l'Assemblée ainsi qu'au débat d'actualité faites par le Secrétaire Général de l'Assemblée, telles qu'indiquées en annexe 2 ;
 - o a pris note d'une lettre datée du 26 avril 2017 de M. Talip Küçükcan (Turquie, CE), Président de la délégation turque auprès de l'Assemblée, concernant la Résolution 2156 (2017) sur le *Fonctionnement des institutions démocratiques en Turquie* ;
- **Allégations de corruption : composition du groupe d'enquête externe indépendant :**
 - o a pris note des candidatures pour la composition du groupe d'enquête externe indépendant soumis par les membres du Bureau ainsi que d'une lettre de Mme Elena Centemero (Italie, PPE/DC), présidente de la commission sur l'égalité et la non-discrimination, sur la nécessité d'assurer une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans la composition de ce groupe ;
 - o a décidé de clore la liste des candidatures ;
 - o et a confirmé sa décision de charger le Secrétaire Général de l'Assemblée de mener des entretiens privés avec les candidats proposés et de présenter une proposition de composition du groupe d'enquête, afin de la soumettre au Bureau pour approbation lors de sa réunion à Prague le 29 mai 2017 (sous réserve de ratification par l'Assemblée dans son Rapport d'activité) ;
- **Réunion de la Commission permanente (Prague, 30 mai 2017) :** a pris note du projet d'ordre du jour ;
- **Troisième partie de session de 2017 (Strasbourg, 26-30 juin) :** a établi l'avant-projet d'ordre du jour ;

- **Observation d'élections :**

- i. *Arménie : élections législatives (2 avril 2017)* : a pris note de la déclaration de la mission d'observation ;
- ii. *Serbie: élection présidentielle (2 avril 2017)* : a pris note de la déclaration de la mission d'observation ;
- iii. *Turquie: référendum sur les amendements à la Constitution (16 avril 2017)* : a pris note de la déclaration de la mission d'observation ainsi que d'un communiqué de presse de M. Talip Küçükcan (Turquie, CE), Président de la délégation turque auprès de l'Assemblée ;
- iv. *Albanie : élections législatives (18 juin 2017)* : a pris note de la lettre d'invitation pour observer ces élections, a approuvé la liste des membres de la commission ad hoc et a désigné M. Paolo Corsini (Italie, SOC) comme président de la commission ad hoc (annexe 3) ;

- **Renvois et transmissions en commissions** : a examiné et approuvé les renvois et transmissions tels que présentés en annexe 4, sous réserve de ratification par l'Assemblée dans l'addendum du Rapport d'activité ;

- **Forum mondial de la démocratie 2017 (Strasbourg, 8-10 novembre)** : a pris note du document d'orientation et a décidé de constituer une commission ad hoc du Bureau pour participer au Forum, composée par des membres à proposer par les commissions de l'Assemblée avant la réunion du Bureau du 30 juin 2017;

- **Communication du Secrétaire Général et de la Secrétaire Générale Adjointe du Conseil de l'Europe** : a pris note de la communication écrite du Secrétaire Général et de la Secrétaire Générale adjointe ;

- **Questions soulevées par les commissions :**

- i. *Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable* : a pris note d'une lettre de la présidente de la commission concernant la préparation du rapport sur la *Détention de mineurs palestiniens dans les prisons israéliennes* ;

- **Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT)** : a approuvé les listes de candidat(e)s au titre du Danemark, de la France, du Luxembourg, de la République de Moldova, de Monaco, de la Norvège et de la Serbie, à transmettre au Comité des Ministres ;

- **Réunions en dehors de Strasbourg et Paris** : a autorisé la sous-commission ad hoc sur les conflits entre les Etats membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi) à se réunir à Vienne le 9 juin 2017 ;

- **Réunions du Bureau et de la Commission permanente à Prague (29 et 30 mai 2017)** : a pris note des informations pratiques ;

- **Questions diverses :**

- i. *Rapport d'activité du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente (28 avril – 25 juin 2017)* : a nommé M. Tiny Kox (Pays-Bas, GUE) comme rapporteur ;

- ii. *Prix des droits de l'homme Václav Havel* : a pris note de la prolongation du délai de soumission de candidatures jusqu'au 30 juin 2017 ;

- **Dates et lieux des prochaines réunions :**

Lundi 29 mai 2017, Prague, à 15 h ;
Lundi 26 juin 2017, Strasbourg à 8 h ;
Vendredi 30 juin 2017, Strasbourg à 8 h 30 ;
Lundi 4 septembre 2017, Paris, à 9 h ;
Lundi, 9 octobre 2017, Strasbourg, à 8 h ;
Vendredi, 13 octobre 2017, Strasbourg, à 8 h 30.

Sonia Sirtori, Angela Garabagiu

Copie aux :

Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire
Directeur Général, Directeur et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire
Secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques de l'Assemblée
Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie
Secrétaire Général du Congrès
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeurs Généraux
Directrice du Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Directrice du bureau du Commissaire aux droits de l'homme
Directeur de la Communication
Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe

Annexe 1

Communiqué de presse

Le Bureau de l'APCE retire sa confiance à Pedro Agramunt en tant que Président

28 avril 2017 - Le Bureau de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), réuni aujourd'hui à Strasbourg, a décidé de refuser sa confiance à Pedro Agramunt, en sa qualité de Président de l'Assemblée.

Il a par ailleurs décidé que M. Agramunt n'est autorisé à entreprendre aucune visite officielle, à participer à aucune réunion, ni à prononcer aucune déclaration publique au nom de l'Assemblée en sa qualité de Président.

« Le Président a choisi de ne pas participer à la réunion du Bureau aujourd'hui et n'a pas présenté de lettre de démission. Le Bureau a donc jugé nécessaire de prendre des mesures car, en vertu du Règlement actuel, le Président ne peut être contraint de démissionner », a déclaré Sir Roger Gale (Royaume-Uni, CE), le plus ancien Vice-Président de l'Assemblée, qui a assuré la présidence de la réunion du Bureau.

« Les normes et les principes de l'Assemblée parlementaire ont plus d'importance qu'un membre individuel, quel qu'il soit, et l'intégrité de notre Assemblée doit être garantie », a-t-il ajouté.

* Le Bureau assure la coordination des activités de l'Assemblée et de ses commissions. Il assiste le Président dans ses fonctions et oriente les relations extérieures. Le Bureau prend des décisions sur l'organisation des parties de session et des séances plénières. Il se compose du Président, de vingt Vice-Présidents de l'Assemblée, des présidents des groupes politiques et des commissions générales de l'Assemblée.

Annexe 2

Suivi au débat d'actualité et aux textes adoptés lors de la deuxième partie de session de 2017 (Strasbourg, 24-28 Avril)

Débat d'actualité sur *Les valeurs européennes en danger: faire face à la montée de la xénophobie, de l'antisémitisme et de l'islamophobie en Europe* : a décidé de renvoyer la question à la commission sur l'égalité et la non-discrimination pour consultation sur les éventuelles suites à donner.

Résolution 2162 (2017) sur *Évolutions inquiétantes en Hongrie: projet de loi sur les ONG restreignant la société civile et possible fermeture de l'Université d'Europe centrale* (M. Mogens Jensen (Danemark, SOC), rapporteur de la commission des questions politiques et de la démocratie)

11. *En conclusion, l'Assemblée estime que l'évolution de la situation en Hongrie mérite sa pleine et entière attention ainsi que la mobilisation de la compétence du Conseil de l'Europe afin d'aider les autorités hongroises à se conformer aux normes pertinentes du Conseil de l'Europe et des instances internationales dans le domaine de la liberté d'association et de la liberté d'expression. Par conséquent, l'Assemblée :*

11.1. demande à la Commission de Venise de rendre un avis sur la compatibilité du projet de loi hongrois sur la transparence des organisations recevant des fonds étrangers avec les normes du Conseil de l'Europe, ainsi que sur la compatibilité de la loi du 4 avril 2017 portant modification de la loi sur l'enseignement supérieur national;

Suivi : demander l'Avis de la Commission de Venise tel que demandé au paragraphe 11.1.

12. *L'Assemblée est déterminée à continuer à suivre de près les développements en Hongrie.*

Suivi : à prendre en compte dans la préparation du rapport sur la Hongrie dans le cadre de l'examen périodique de la commission de suivi.

Annexe 3

Liste des membres de la commission ad hoc pour observer les élections législatives en Albanie (18 juin 2017)

Président: Paolo CORSINI (Italie, SOC)

Groupe du Parti populaire européen (PPE/DC)

David BAKRADZE, Géorgie
Elena CENTEMERO, Italie
Sylvie GOY-CHAVENT, France
Kęstutis MASIULIS, Lituanie
Yves POZZO di BORGIO, France
Ionuț-Marian STROE, Roumanie
Attila TILKI, Hongrie

Groupe socialiste (SOC)

Geneviève GOSSELIN-FLEURY, France
Stefan SCHENNACH, Autriche
Predrag SEKULIC, Montenegro
Jan ŠKOBBERNE, Slovénie
Paolo CORSINI, Italie*
Marianne MIKKO, Estonie
Florian KRONBICHLER, Italie
Luis Alberto ORELLANA, Italie
Idália SERRÃO, Portugal
Mirolsav NENUTIL, République Tchèque

Suppléants

Joseph DEBONO-GRECH, Malte
Muslum MAMMADOV, Azerbaïdjan

Groupe des conservateurs européens (CE)

Ingebjørg GODSKESEN, Norvège*
Erkan KANDEMIR, Turquie
Serhii KIRAL, Ukraine
Jaroslaw OBREMSKI, Pologne

Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)

Reina BRUIJN-WEZEMAN, Pays-Bas
Eerik Niiles KROSS, Estonie*
Andrea RIGONI, Italie
Mart van de VEN, Pays-Bas

Suppléant

Fernando MAURA, Espagne

Groupe pour la gauche unitaire européenne (GUE)

Marco NICOLINI, Saint Marin*

Suppléante

Miren Edurne GORROTXATEGUI, Espagne

Co-rapporteurs de la commission de suivi (ex officio)

Joseph O'REILLY, Irlande
Andrej HUNKO, Allemagne

Commission de Venise

...

* membres de la délégation préélectorale

Annexe 4

Renvois et transmissions en commissions

A. Renvois et transmissions en commissions

[Doc. 14261](#), proposition de résolution, Renforcement de la coopération avec les Nations Unies : renvoi à la commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport* ;

[Doc. 14262](#), proposition de résolution, Discrimination raciale des Tatars de Crimée par la Russie : consultation de la commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi) *sur les éventuelles suites à donner* ;

[Doc. 14263](#), proposition de résolution, Conséquences sur le droit international de la décision du Congrès américain d'autoriser les familles des victimes de l'attentat du 11 septembre à poursuivre l'Arabie Saoudite : *classement sans suite* ;

[Doc. 14264](#), proposition de résolution, L'état d'urgence et ses limites : renvoi à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport* ;

[Doc. 14278](#) proposition de résolution La protection et la promotion des langues régionales et minoritaires en Europe : renvoi à la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias *pour rapport* et à la commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour avis* ;

Décision du Bureau, Reconnaissance du principe de responsabilité et sa mise en œuvre : renvoi à la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles *pour rapport*.

B. Réponse après consultation

[Doc. 14190](#), proposition de résolution, Tourisme pour la transplantation d'organes en Chine : renvoi à la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour rapport avec le titre "Tourisme pour la transplantation d'organes"*.